

## Conseil National de la Refondation

### Bien-vieillir : travailler plus longtemps y contribuerait-il ?

Le « bien-vieillir » figure au programme du Conseil National de la Refondation. Les travaux démarrent en s'intéressant aux plus anciens.

Mais le vieillissement commence bien avant le grand âge. **On est senior vers 55 ans. C'est sur cette première phase du vieillissement que nous souhaitons attirer ici l'attention.**

Les deux idées les plus répandues sont sans doute que pour bien vieillir, il est préférable d'éviter les travaux pénibles, et d'arrêter de travailler tôt.

**Pour ce qui concerne la pénibilité, l'examen des statistiques des espérances de vie à 60 ans confirme clairement que les travaux et conditions de travail pénibles, ou plutôt usantes, affectent le bien-vieillir**, à commencer par sa durée. Eviter ces travaux est certainement une piste, au niveau individuel du moins. Mais au niveau collectif, dans la mesure où ces travaux sont nécessaires, ce sont la réduction de l'usure afférente et l'amélioration des conditions de travail qui ouvrent la voie du mieux-vieillir, avec notamment le développement des fins de carrière en biseau. La prise de conscience progresse, l'écart d'espérance de vie à 60 ans entre CSP se réduit, mais beaucoup reste à faire. Cet aspect du bien-vieillir pourrait-il être mieux pris en compte dans les travaux du CNR ?

**Pour ce qui concerne l'intérêt d'arrêter de travailler tôt, nous sommes confrontés à un paradoxe.** La France fait partie des pays d'Europe et de l'OCDE où l'espérance de vie totale est la plus élevée : 83 ans en France à comparer à 81,3 pour l'UE et 81 ans pour l'OCDE. Les travailleurs y arrêtent de travailler le plus précocement et passent le plus de temps à la retraite, environ 4 ans de plus que dans les autres pays. Et pourtant elle figure dans une position décevante pour ce qui concerne l'espérance de vie en bonne santé : 63,7 ans à comparer à 64,2 pour les hommes, et 64,6 ans à comparer à 65,1 pour les femmes en 2019 d'après l'INSEE, pour se limiter à l'Union Européenne.

**Deux familles d'explications peuvent être explorées :**

1. **Les conditions de travail seraient-elles en moyenne en France plus pénibles que dans les autres pays**, ce qui userait davantage les travailleurs ? Mais avec un secteur industriel moins important que chez nos voisins et un secteur public plus vaste, il semble difficile d'en faire une généralité. Cela serait-il la situation dans les secteurs exposés à la concurrence : la réduction de la main d'œuvre disponible par réduction du taux d'activité des seniors dans les années 80 puis la réduction du temps de travail annuel individuel fourni par rapport à nos voisins auraient-elles conduit à augmenter la pression sur le travail résiduel, introduisant une forme de pénibilité et une usure qui mériteraient d'être mieux prises en compte ?

2. **Travailler maintiendrait-il en bonne santé ?** Sous réserve de ce qui a été dit plus haut sur l'usure au travail, on peut avancer plusieurs arguments : travailler structure la semaine et la journée, oblige à un minimum d'activité physique et de soin personnel, contribue à la diversité de l'alimentation, stimule l'activité intellectuelle, soutient le niveau de vie, et est souvent clé dans le maintien du lien social et le sentiment d'utilité. Ceci serait cohérent avec le résultat des enquêtes montrant qu'en moyenne, les actifs sont plus heureux que les inactifs.

**Abordé sous cet angle, le débat sur l'âge de la cessation d'activité et le travail des seniors se modifierait : il y aurait pour les seniors un fort intérêt à améliorer leurs conditions de travail lorsqu'elles sont usantes, et à augmenter la durée de leur vie active.**

Certains objecteront qu'une augmentation progressive de l'activité des seniors pourrait dégager davantage de ressources que ce qui est nécessaire pour rééquilibrer les régimes de retraite, et que ce serait inutile. Mais justement sous cet aspect, n'est-ce pas le meilleur moyen d'augmenter significativement les ressources nécessaires pour financer la dépendance, au-delà de ce que peuvent permettre les ressources du budget général et l'apport de la réforme proposée par les assureurs santé ? Les seniors n'en seront-ils pas les bénéficiaires directs ? Cela permettrait aussi de financer bien d'autres mesures qui sortiront des travaux du CNR sur le grand âge. Sans compter plus important encore : au-delà de l'enjeu financier, ne serait-ce pas un moyen très efficace de mettre en ligne les ressources humaines additionnelles nécessaires pour faire face aux besoins additionnels du grand âge, que la transition démographique rend inéluctables ?